

LA PRESIDENTE DE L'UNIVERSITE,

- Vu le code de l'éducation, en particulier ses articles L. 712-2, L. 951-3, R. 719-79, R. 719-80, R. 951-1, R. 951-2 et D. 951-3 ;
- Vu le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'arrêté du 7 octobre 2015 relatif aux conditions d'établissement, de conservation et de transmission sous forme dématérialisée des documents et pièces justificatives des opérations des organismes publics pris en application du décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;
- Vu l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique (section Gestion comptable publique n°16-0010, NOR : FCPE1620275J) ;
- Vu les statuts de l'université de Franche-Comté ;
- Vu le procès-verbal relatif à l'élection de la présidente de l'université du 18 novembre 2020 ;

DÉCIDE

- Article 1^{er} :** Une délégation de signature **en matière financière** est accordée aux personnels de l'université de Franche-Comté listés en annexe 1, dans les limites et pour l'exercice des fonctions qui y sont précisées.
- Article 2 :** Les délégations accordées emportent habilitation des bénéficiaires à effectuer les actes dématérialisés de gestion financière correspondants définis par l'annexe 1 de l'instruction du directeur général des finances publiques du 12 juillet 2016 relative aux conditions de mise en œuvre de la dématérialisation au sein des organismes publics visés aux 4° à 6° de l'article 1 du décret du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique.
- Article 3 :** Chaque délégataire est chargé d'en référer à la présidente de l'université en cas de difficulté de toute nature pouvant survenir dans l'exécution de la délégation donnée.
- Article 4 :** La perte des fonctions pour lesquelles la délégation a été attribuée met fin à la délégation dont bénéficiait l'intéressé.
- Article 5 :** La présente décision de délégation de signature entre en vigueur dès sa publication et remplace celle prise le 11 mars 2024 en matière financière qui est abrogée.
- Article 6 :** La présente décision fera l'objet d'une publication sur le site internet de l'université et d'un affichage dans les locaux de la Maison de l'université.

À Besançon, le 15 avril 2024

La présidente de l'université,




Marie-Christine WORONOFF

DATE DE PUBLICATION : 15 /04/ 2024

ANNEXE 1 : LISTE DES AGENTS BENEFICIAIRES

I. DIRECTION GENERALE DES SERVICES

Bénéficiaire		Objet de la délégation
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
Thierry CAMUS	Directeur général des services	Actes de gestion financière, en dépense et en recette, relatif au budget de l'université, y compris ceux relatifs à l'exécution des marchés publics.
Thierry BLOND	Directeur général adjoint des services, Moyeux généraux	
En attente de recrutement	Directrice générale adjointe des services, Directrice des ressources humaines	
Lise PINOIT	Directrice générale adjointe des services en charge de la formation, de la recherche et de la vie étudiante	
Fatima ANSRI	Directrice des affaires financières	
Catherine DELABRE	Responsable du service programmation budgétaire à la direction des affaires financières	
Muriel MENGET	Responsable du service des marchés à la direction des affaires financières	

II. SERVICES CENTRAUX

■ II.1 UB 921 – Services centraux

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Karin MONNIER-JOBÉ	Directrice du Pôle Information Orientation et Stage emploi	Actes de gestion financière en dépense imputés sur les CR indiqués ci-contre	0701 0705	800 € HT
Jérémy QUERENET	Chef du service Sciences, Arts et Culture		0707	800 € HT
Laetitia DUCRET	Responsable du bureau de la vie étudiante		0702 0704	800 € HT
Marieke STEENBERGEN	Directrice des relations européennes, internationales et de la francophonie		0500	Dans la limite des crédits ouverts
Cédric CASTOR	Responsable des services administratifs		0500	Dans la limite des crédits ouverts
Yann HENRY	Responsable de l'imprimerie universitaire		1200	Dans la limite des crédits ouverts
Hugues DAUSSY	Vice-président chargé de la Recherche et de la Valorisation signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice de la recherche et de la valorisation	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre propre au budget de la direction de la valorisation de la recherche	1011	Dans la limite des crédits ouverts
Soraya MARTIN	Directrice de la recherche et de la valorisation			
Gaëlle GALDIN	Directrice de la communication	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre	0600	Dans la limite des crédits ouverts
Eric MONNIN	Directeur Centre d'études et de recherches olympiques universitaires (CEROU-Fédération de recherche)	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le sous CR indiqué ci-contre	0500 sous-CR : CEROU	Dans la limite des crédits ouverts

■ II.2 UB 950 – Patrimoine immobilier

Charles DE KERGARIOU	Directeur de la direction des affaires immobilières	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le CR indiqué ci-contre	0200	1000 € HT
----------------------	---	--	------	-----------

III. UNITES DE FORMATION ET DE RECHERCHE (UFR)

1. UB 903 - UFR « ST » (Sciences et Techniques)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
Pierre JOUBERT	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Cédric BURON	Directeur-adjoint de l'UFR			
Françoise BICHET	Responsable administrative de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Fabienne TATIN-FROUX	Directrice et directeurs d'unité de recherche, responsables de CR	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	1100	800 € HT
Jean-Pierre SIZUN et Pierre TRAP			1200	
Michael BOYER-GUITTAUT			1600	

2. UB 901 - UFR « SLHS » (Sciences du Langage de l'Homme et de la Société)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement ou nature de l'engagement autorisé
Pascal DUCOURNAU	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Nadège CHEVRE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR		Sauf CR 3302 et 3301	
Maria de la Almudena SANAHUJA	Directrice du département de psychologie	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0602	Dans la limite des crédits ouverts
Pascal LECROART	Directeur du laboratoire ELLIADD		3500	2 000 € HT

3. UB 904 - UFR « Santé »

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Thierry MOULIN	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR.		
Carole COINTEAU	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Xavier BERTRAND	Assesseur (Directeur adjoint) "Pharmacie"			
Frédéric AUBER	Directeur du laboratoire SINERGIES	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	3600	2 000 € HT

4. UB 902 - UFR « SJEPEG » (Sciences juridiques, économiques, politiques et de gestion)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Christophe LANG	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Dominique CÔTE	Responsable administratif de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Mostapha DISS	Enseignants-chercheurs responsables de C.R.	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0800 CRESE	3 999 € HT
Christophe GESLOT			1100 CRJFC	
Évelyne POINCELOT			1900 Antenne CREGO Besançon	

5. UB 905 - UFR « STAPS » (Sciences et technique des activités physiques et sportives)

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Cheikh-Tidiane WANE	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Catherine LACOMBE	Responsable administrative de l'UFR, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur de l'UFR			
Sébastien LAFFAGE-COSNIER	Directeur par intérim du laboratoire C3S	Engagements juridiques (commandes) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	0900	2000 € HT

Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation		CR	Montant maximum d'engagement
Didier CHAMAGNE	Directeur de l'UFR	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget de l'UFR		
Jessica IANNICELLI	Responsable administrative de l'UFR, en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur d'UFR			

IV. INSTITUTS ET ECOLES INTERNES

Instituts ou écoles internes	Bénéficiaire		Objet de la délégation
	Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
IUT de Besançon-Vesoul	Mme Anne-Laurence FERRARI	Directrice de l'IUT	<u>Ordonnateurs secondaires de droit</u> (sans délégation de la présidente de l'université) Peuvent donner délégation de signature, uniquement en matière financière, aux "agents publics placés sous son autorité", sur la base de l'article R.719-80 du code de l'éducation.
IUT Nord Franche-Comté	M. David MARKEZIC	Directeur de l'IUT	
ISIFC	M. Vincent ARMBRUSTER	Directeur de l'ISIFC	
OSU THETA	M. Philippe ROUSSELOT	Directeur de l'OSU THETA	
INSPE	M. Frédéric MUYARD	Directeur de l'INSPE	

V. SERVICES COMMUNS (autres que SAIC)

Services communs	Bénéficiaire		Objet de la délégation
	Identité	Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	
CLA (Centre de Linguistique appliquée)	Carlos TABERNERO	Directeur du CLA	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget du Service Commun
	Paula VENTURA	Directrice adjointe du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur	
	Florian CHAPEY	Responsable administrative du CLA, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du directeur et du directeur-adjoint e	
SeFoC'Al (Service Formation Continue et Alternance) Et CFA (Centre de formation d'apprentis)	Pascal GILLON	Directeur du SeFoC'Al et du CFA	
	Mounia LALA-BOUALI	Directrice adjointe du SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
	Roxane KASPAR	Responsable administratif de SeFoC'Al, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
SCD	Hélène POUILLOUX	Directrice par intérim du SCD	
	Philippe COLOMBET	Responsable administratif du SCD, signataire en cas d'absence ou d'empêchement de la Directrice	
SSE (ex SUMPPS) Service de Santé Étudiante	Corinne LESUEUR-CHATOT	Directrice du SSE	
	Marie ANCIAN	Directrice de projets SSE	CR : 0100 -0500 Montant maximum d'engagement : 1000 € HT
SUP-FC	Fabrice BOUQUET	Directeur du SUP-FC	Actes de gestion financière en dépense imputés sur le budget du Service Commun
	Maëva BOILLOT	Responsable administratif et financier du SUP-FC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
PUFC	France MARCHAL-NINOSQUE	Directrice des PUFC	
	Catherine HAMELIN	Responsable administrative des PUFC, signataire en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur	
Université Ouverte	Damienne BONNAMY	Directrice de l'Université Ouverte	

Bénéficiaire		Fonctions ou corps d'appartenance justifiant la délégation	Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
Identité				CR	Montant maximum d'engagement
Sophie LEMERCIER		Directrice du SAIC	actes de gestion financière en dépenses et en recettes imputés sur le budget du Service Commun		
Yann HENRY	Imprimerie	Responsables de CR	Engagements juridiques (commande) en dépense de fonctionnement imputés sur les CR indiqués ci-contre	1221	1 000 € HT
Cédric BURON Coline DRUART	QUALIO			0400	
Pascal DUCOURNAU Nadège CHEVRE	UFR SLSH			0901	
Christophe LANG Dominique CÔTE	UFR SJEPG			0902	
Pierre JOUBERT Françoise BICHET	UFR ST			0903	
Carole COINTEAU	UFR SANTÉ			0904	
Catherine LACOMBE	UFR STAPS			0905	
Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	UFR STGI			0906	
Anne-Laurence FERRARI	IUT BV			0911	
David MARKEZIC	IUT NFC			0912	
Vincent ARMBRUSTER	ISIFC			0914	
Philippe ROUSSELOT François MEYER Christiane GRILLIER	OSU THETA			0917	
Elodie BELLE	INSPE			0918	
Hélène POUILLOUX Philippe COLOMBET	SCD			0923	
Carlos TABERNERO	CLA			0927	
France MARCHAL-NINOSQUE Catherine HAMELIN	PUFC			9291 9292 9293 9294 9295 9296 9297 9298	
Robin ROCHE Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	FEMTO ENERGIE			1006	2 000 € HT 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER
Clément DOMBRY Christine HUYGHE Pascaline SAIRE	LMB			2103	1 000 € HT

Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Besançon			2303	1 000 € HT 15 000 € HT pour Micha ël GAUT HIER
Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	FEMTO DISC Montbéliard			2306	1 000 € HT 15 000 € HT pour Micha ël GAUT HIER
Karine DESCHINKEL Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO DISC Belfort			2312	
Jean-Christophe FOLTETE Nadège CHEVRE	THEMA			2501	
François COURVOISIER Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO OPTIQUE			2503	2 000 € HT 15 000 € HT pour Micha ël GAUT HIER
Philippe PICART Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Delphine TRAVAGLINI	FEMTO MEC'APPLI			2603	
André DIDIERJEAN	Psychologie			2701	1 000
Virginie VINEL	LASA			2801	€ HT
Vincent LAUDE Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO MN2S			2803	2 000 € HT 15 000 € HT pour Micha ël GAUT HIER
Thierry MOULIN	Neurosciences			2804	1 000 € HT
Yann LE GORREC Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL Isabelle GABET	FEMTO AS2M			2903 6003	2 000 € HT 15 000 € HT pour Micha ël GAUT HIER
Wilfried BOIREAU Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO Plateforme CLIPP			3503	
Thomas BARON Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL	FEMTO centrale MIMENTO			3103	
Boris VANNIERE Nathalie MAILLOT	MSHE			3311	3 000 € HT
José LAGES Boris LAKARD Réjane DOS SANTOS ARCE	UTINAM			3605	1 000 € HT

Boris LAKARD				0200 pour les sous CR : IR J.Y. HIHN	
Émilie GAUTHIER Isabelle JOUFFROY-BAPICOT Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	Chrono- Environnement			4113 4123 4133 4154	2 000 € HT
Sébastien LANDRY				4113 4123 4133 4154 0200 pour les sous CR : IR F. DEGIORGI IR E LUCOT IR C BEGEOT IR P TRAP IR JE GROETZ IR H CELLE IR F GILLET IR R GSCHWIND IR PM BADOT IR M CHALOT IR A VAUFLEURY IR D GILBERT IR C BERTHEAU	
Yann KERSALE Michaël GAUTHIER Florian BOUCHERIE Fabienne FICHEPOIL				6 003	
Didier CHAMAGNE Jessica IANNICELLI	ELLIADD			3501	1 500 € HT

VII. UMR ou UAR rattachée à l'UFC

UMR ou UAR rattachée à l'UFC	Bénéficiaire		Objet de la délégation	Pour les bénéficiaires autres que le directeur et le responsable administratif de la composante :	
	Fonctions justifiant la délégation et identité du délégataire	Identité		UFR	CR et montant maximum d'engagement
Institut FEMTO-ST (Franche-Comté Électronique, Mécanique, Thermique et Optique – Sciences et Technologies) UMR 6174	Directeur d'UMR	Michaël GAUTHIER	Engagements juridiques (commandes) en dépense de recherche des UMR concernées imputés sur les CR indiqués ci- contre	ST	2301 (dans la limite de 800 €), 2500, 2600, 2800, 2910, 3101, 3103, 3500, 4100, 4200 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directrices adjointes d'UMR	Thérèse LEBLOIS Marie-Ange MANIER			
	Responsable administratif d'UMR	Florian BOUCHERIE		STGI	1000 (dans la limite de 2 000 € HT) Le montant maximum s'élève à 15 000 € HT pour Michaël GAUTHIER pour l'ensemble des CR ST et STGI
	Gestionnaires	Fabienne FICHEPOIL Isabelle GABET			
	Directeur ENERGIE	Robin ROCHE		STGI	1000 (dans la limite de 2000 € HT)
	Directrice et directeurs adjoints DISC	Karine DESCHINKEL, Julien HENRIET Pierre Cyrille HEAM			2 301 (dans la limite de 800 €)
	Directeur Optique	François COURVOISIER			2500 (dans la limite

				ST	de 2 000 € HT)
	Directeur et gestionnaire MEC'APPLI	Philippe PICART Delphine TRAVAGLINI			2600 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur MN2S	Vincent LAUDE			2 800 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur AS2M	Yann LE GORREC			2910 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Responsable de la plate-forme "Clipp"	Wilfried BOIREAU			3500 (dans la limite de 2 000 € HT)
	Directeur "Temps-Fréquence"	Yann KERSALE			4100 (dans la limite de 2000 € HT)
	Responsable et gestionnaire de la plate-forme "MIMENTO"	Thomas BARON Aurore PICARD			4200 (dans la limite de 2000 € HT)
	Directrice USR CNRS « FC LAB »	Marie-Cécile PERA			1300 (dans la limite de 15 000 € HT)
Interaction hôte-greffon- tumeur et ingénierie cellulaire et tissulaire UMR 1098	Directeur d'UMR	Olivier ADOTEVI		Santé	2000 (dans la limite de 15 000 € HT)
Chrono-environnement UMR 6249	Directrice d'UMR	Émilie GAUTHIER		ST	5110, 5120, 5130, (dans la limite de 2000 € HT)
	Directrice adjointe d'UMR	Isabelle JOUFFROY-BAPICOT		STGI	1200 (dans la limite de 2000 € HT) Le montant maximum s'élève à 15 000 € HT pour Émilie GAUTHIER pour l'ensemble des CR ST et STGI
	Responsable administratif d'UMR	Sébastien LANDRY		STGI	1200 (dans la limite de 2000 € HT)
	Référent du site de Montbéliard	Régine GSCHWIND			
Théoriser et Modéliser pour Aménager (TheMA) UMR 6049	Directeur d'UMR	Sébastien CARPENTIER-POSTEL		SLHS	2502 (dans la limite de 15 000 € HT)
Maison des Sciences de l'Homme et de l'Environnement (MSHE) – UMSR 3124	Directeur d'UAR	Boris VANNIERE		SLHS	3301 3302
Laboratoire de Mathématiques de Besançon UMR 6623	Directeur d'UMR	Clément DOMBRY		ST	2100 (dans la limite de 15 000 € HT)
	Directrice adjointe d'UMR	Christine HUYGHE			2100 (dans la limite de 2000 € HT)
	Responsable administrative d'UMR en cas d'absence ou d'empêchement du Directeur et des Directeurs adjoints	Pascaline SAIRE			

Institut UTINAM (Univers, transport, interfaces, nano - structures, atmosphère et environnement, molécules) UMR 6213	Directeur d'UMR	José LAGES		ST	3601 à 3606 (dans la limite de 15 000 € HT)
	Directeur adjoint d'UMR	Boris LAKARD			3601 à 3606 (dans la limite De 2000 € HT)
	Responsable administrative d'UMR	Réjane DOS SANTOS ARCE			